



Numéro 114/2018

Secrétariat général

Réf. : PP/MC/FG

Paris, le 7 septembre 2018

**CONTRE LE PROJET DE SOCIÉTÉ
« EN MARCHÉ OU CRÈVE »
MOBILISONS-NOUS POUR DÉFENDRE NOTRE
MODÈLE SOCIAL RÉPUBLICAIN !**

Deux mois après la rencontre entre les organisations syndicales et le président de la République, la promesse d'un avant et d'un après 17 juillet par un rééquilibrage social de la politique se fait encore attendre. Au sortir de l'été, Force Ouvrière avait pourtant bon espoir pour que ses propositions soient enfin entendues et que les réformes ambitieuses promises dès septembre – notamment par l'annonce d'un plan pauvreté – incarnent les marqueurs forts de la politique sociale de ce quinquennat.

La désillusion aura été rapide, lorsqu'en cette rentrée, les grandes lignes de la loi de finances pour 2019 établissent un budget s'en prenant frontalement aux « derniers de corvée », avec notamment un gel des pensions de retraites comme du montant des APL et une possible dégressivité des allocations chômage.

Dès lors, la rénovation du modèle social, promesse de campagne présidentielle, laisse présager un flot continu de réformes régressives dans le droit chemin d'une logique de casse entamée depuis plus d'un an : détricotage du droit du travail induit par les ordonnances « Macron », casse du statut des cheminots en ballon-sonde d'une destruction du Statut général des fonctionnaires, et diminution des droits à la formation professionnelle prévue par la mal nommée loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Le visage d'un « nouveau monde » se dessine alors nettement : celui d'une République vidée de sa substance par la remise en cause brutale de ses valeurs pour laisser place à une société individualisée, où triomphe une vision portée sciemment au détriment de notre histoire et de toute réalité sociale.

VERS UN ETAT JUPITERIEN PROMOTEUR DU TOUT-MARCHE ET ORCHESTRE D'UNE JUNGLE ORGANISEE

Les politiques actuellement menées ont toutes pour objectifs communs d'individualiser le parcours professionnel, d'ôter tout frein au règne du marché et de supprimer l'ensemble des acquis sociaux et des protections collectives, en résumé l'ensemble des conquêtes obtenues par les organisations syndicales.

Ce projet de société suppose que les prérogatives de l'Etat soient réduites au minimum et qu'un exécutif fort incarne tout de même la continuité républicaine en la personne du chef de l'Etat, ce dernier estimant d'ailleurs que la France, orpheline, se cherche continuellement un roi¹. Le « nouveau monde » s'inscrit donc dans un vieux logiciel monarchique où la fonction présidentielle pourrait se résumer à cette maxime royale remise au goût du jour « l'Etat, c'est moi. Moi, c'est le marché ».

De notre devise républicaine, c'est alors la liberté qui prévaut sur les valeurs d'égalité, de fraternité et de solidarité, liberté qui dans le discours actuel recouvre essentiellement celle d'entreprendre. Sous couvert d'égalité des chances tant vantée pour pallier les inégalités de destin, l'Etat s'affranchit de son devoir d'assurer l'égalité réelle garantissant à chacun les moyens de vivre dignement dans un environnement propice au progrès social.

Au contraire, on constate depuis plusieurs mois que l'objectif est de mettre en œuvre les règles du jeu de la concurrence pour faire de chaque individu un acteur du marché, vendeur à succès de ses compétences, comme en témoignent les mesures adoptées récemment en faveur d'une flexibilité accrue des contrats d'apprentissage et d'une sélection organisée du plus jeune âge jusqu'à l'Université *via* Parcoursup. Cette politique, prônant les bienfaits d'une méritocratie illusoire car aveugle aux déterminismes sociaux et aux aléas des parcours de vie, glorifie la compétition entre les individus rendus promoteurs d'eux-mêmes et responsables de leur stratégie marketing pour se démarquer et survivre dans cette « start-up nation » génératrice d'inégalités.

Dans cette conception restrictive de l'égalité, l'Etat voit ses prérogatives en matière de justice sociale réduites à peau de chagrin en laissant de côté la lutte contre les inégalités de richesse, vecteur pourtant incontestable de justice sociale pour Force Ouvrière.

Notre Organisation condamne et combat ce modèle de société ultra-individualiste, d'autant plus lorsque l'on sait que la fortune des 13 Français les plus riches a bondi de 12 % depuis janvier 2018² alors même que l'on dénombre 9 millions de personnes pauvres en France, soit 14 % de la population.

¹ Citation d'Emmanuel Macron : Propos recueillis par Eric Fottorino, Laurent Greilsamer et Adèle Van Reeth, publiés dans le 1 du 8 juillet 2015 « *La démocratie comporte toujours une forme d'incomplétude, car elle ne se suffit pas à elle-même* ». « *Il y a dans le processus démocratique et dans son fonctionnement un absent. Dans la politique française, cet absent est la figure du roi, dont je pense fondamentalement que le peuple français n'a pas voulu la mort. La Terre a creusé un vide émotionnel, imaginaire, collectif : le roi n'est plus là ! On a essayé ensuite de réinvestir ce vide, d'y placer d'autres figures : ce sont les moments napoléonien et gaulliste, notamment. Le reste du temps, la démocratie française ne remplit pas l'espace. On le voit bien avec l'interrogation permanente sur la figure présidentielle, qui vaut depuis le départ du général de Gaulle. Après lui, la normalisation de la figure présidentielle a réinstallé un siège vide au coeur de la vie politique. Pourtant, ce qu'on attend du président de la République, c'est qu'il occupe cette fonction. Tout s'est construit sur ce malentendu.* »

² « La roue de la fortune », Le Canard Enchaîné, 23 mai 2018.

Face à ce projet dogmatique, **FO** défend sans relâche la préservation du modèle social français envié dans le monde entier, à juste titre, puisqu'il permet après impôts et transferts sociaux³ de réduire par 4 des inégalités de richesse entre les 10 % les plus riches et les 10 % les moins aisés.

Notre Organisation rappelle que la mise en œuvre d'un système social solidaire dans la sixième puissance économique du monde ne dépend ni de la conjoncture économique, ni du montant des dividendes versés aux actionnaires mais bien du niveau de répartition des richesses d'un pays. En ce sens, **Force Ouvrière** revendique de longue date une réglementation contraignante en matière de redistribution des richesses, grâce à la règle de répartition des bénéfices suivante : 1/3 pour les salariés, principaux créateurs de la richesse produite, 1/3 pour l'investissement, et enfin 1/3 pour les actionnaires et les dirigeants d'entreprise.

A rebours d'un projet de société rétrograde érigeant comme un idéal de vie la course au profit illimité et l'ambition de « devenir milliardaire »⁴, **FO** défend ses revendications porteuses de progrès social dont celle d'un travail décent apportant sécurité, dignité et émancipation.

ABANDON DES MECANISMES DE SOLIDARITE A LA FAVEUR DU PRINCIPE DE CHARITE : « AIDE-TOI ET LE CIEL T'AIDERA »

Sous couvert de juger inefficaces et déresponsabilisants les mécanismes d'insertion sur le retour à l'emploi et la sortie de la précarité, les bénéficiaires d'aides sont individuellement pointés du doigt, rendus responsables de leur destin et de leurs échecs quand ils ne sont pas culpabilisés de leur situation d'exclusion. Tout cela est couplé d'un simulacre de communication, visant à faire croire par exemple que le coût des minima sociaux – qui ne s'élève pourtant qu'à 1 % du PIB – représenterait un « pognon de dingue », alors que les cadeaux accordés aux grandes entreprises et investisseurs n'ont eu de cesse d'être multipliés.

Force Ouvrière dénonce fermement la stigmatisation de ces personnes en réalité victimes d'un marché du travail rendu toujours plus précaire sous le coup de contre-réformes « déprotectrices » laissant sur le bord de la route 6,5 millions de chômeurs et 2 millions de travailleurs pauvres. La suppression ou la réduction des aides sociales, dont **FO** ne cesse par ailleurs de réclamer la revalorisation, se ferait ainsi au détriment des millions de personnes survivant simplement grâce à ces mesures, ou des classes moyennes à qui ces mécanismes permettent de ne pas sombrer dans la pauvreté lorsqu'elles sont confrontées aux aléas de la vie ou en période de crise économique.

Alors même que le « nouveau monde » suppose un Etat dont les prérogatives en matière de justice sociale seraient réduites au minimum, le gouvernement cherche paradoxalement à « étatiser » les organismes relevant jusqu'alors de la négociation interprofessionnelle, à savoir la Sécurité sociale et l'Assurance chômage, en transformant à la serpe leur mode de gouvernance. Mettre un terme à la présence des organisations syndicales dans la gouvernance de ces instances, c'est nier la notion même de salaire différé et la responsabilité qui incombe à juste titre aux interlocuteurs sociaux d'en être les garants.

Initialement financés par le prélèvement de cotisations sociales sur les salaires, ces organismes le sont de plus en plus aujourd'hui par la retenue d'un impôt que **Force Ouvrière** considère injuste, la

³ Source : Observatoire des inégalités : « Impôts et prestations sociales réduisent les inégalités de revenus de moitié » : https://www.inegalites.fr/Impots-et-prestations-sociales-reduisent-les-inegalites-de-revenus-de-moitie?id_theme=15.

⁴ Citation d'Emmanuel Macron, Interview des Echos, mercredi 7 janvier 2015.

Contribution Sociale Généralisée (CSG), dont le taux non progressif est sans cesse relevé⁵ arbitrairement par les gouvernements successifs. Au nom de l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés rendue prétendument possible par le remplacement des cotisations sociales par l'impôt, l'Etat détient progressivement le contrôle sur les ressources des organismes paritaires, lesquelles se transforment en variable d'ajustement des dépenses publiques. Cette « étatisation » n'est donc pas contradictoire avec l'émergence du « nouveau monde » dans la mesure où l'Etat pourra, en fonction de ses choix idéologiques, poser ses conditions sur les règles d'indemnisation chômage par exemple. Une disposition de la loi « Avenir » permet d'ailleurs au gouvernement d'imposer aux interlocuteurs sociaux un document de cadrage définissant la trajectoire financière de l'UNEDIC à partir duquel les représentants des travailleurs, pieds et poings liés, n'auront plus qu'à négocier la longueur de la chaîne et le poids du boulet lorsqu'il s'agira de rogner sur les acquis sociaux.

Force **O**uvrière ne peut que dénoncer la liquidation de notre modèle social fondé sur les droits collectifs basés sur les cotisations qui sont de fait un salaire différé. Ce serait passer de la solidarité à un système apparenté demain à un filet de sécurité minimal ou d'assistance publique⁶ dans lequel seuls les plus démunis, stigmatisés, pourront à titre individuel implorer les faveurs de l'Etat. Ce dernier y répondra peut-être favorablement mais sous condition, dans l'esprit des expérimentations développées ces derniers temps dans plusieurs départements comme le Haut-Rhin où le RSA était accordé sous réserve que le bénéficiaire effectue 7 heures de « bénévolat » par semaine.

Dans ce nouveau paradigme, comme au XIX^{ème} siècle, chacun est invité à faire preuve de charité à l'égard de son prochain en difficultés et à s'assurer individuellement pour les « petits risques » qui ne sont plus pris en charge collectivement. Le modèle social républicain, auquel **F**orce **O**uvrière a contribué brique par brique, s'attache à reconnaître la diversité des besoins sociaux pour garantir la justice sociale pour tous grâce à des mesures d'insertion telles que le versement d'aides sociales et des droits collectivement acquis dans une logique assurantielle, comme l'indemnisation chômage ou encore l'assurance maladie. Le système contributif selon le principe « cotiser selon ses moyens et de recevoir selon ses besoins » est un mécanisme extraordinaire de solidarité visant à toujours plus d'égalité, que **FO** défendra coûte que coûte.

« JE PENSE DONC TU SUIS » OU LE FANTASME D'UN ORDRE NEOLIBERAL TRIOMPHANT D'UNE REPUBLIQUE A GENOUX

Dans ce nouveau modèle de société, les principaux médias, dont la liberté de ton est limitée, se font les relais d'une rhétorique orientée déformant parfois l'histoire jusqu'à disqualifier toute forme de contre-pouvoir ou de contre-poids comme en témoigne le « syndicalisme bashing » particulièrement à l'œuvre depuis plus d'un an.

En parallèle, de nombreuses notions sont détournées de leur sens premier – telles que « Protection sociale » ou « modèle social » – jusqu'aux valeurs républicaines, utilisées comme caution pour mieux dissimuler des réformes régressives qui ne disent pas leur nom. C'est en effet au nom de la Liberté, celle d'entreprendre, qu'est justifiée le plafonnement des indemnités prud'homales pour faciliter les licenciements, c'est au nom de l'Egalité qu'est motivée la casse des statuts en ce qu'ils constitueraient un privilège, et c'est enfin au nom de la Fraternité et de la Solidarité qu'est initiée la déconstruction de

⁵ Le taux de la CSG est passé de 1,1% à 9,2% entre 1990 et 2018.

⁶ Le chef de l'Etat l'a annoncé dès août 2017 dans une interview au journal Le Point, en disant vouloir passer du modèle d'assurance sociale dit « bismarckien » financé par des cotisations au modèle de solidarité via l'impôt dit « beveridgien ».

notre modèle social juste et émancipateur pour n'instaurer qu'un système proche de l'assistance publique.

La manipulation des esprits par un discours d'apparence implacable, la technicité des réformes et la vitesse du processus législatif rendent possible ce rouleau compresseur et l'anesthésie ambiante de la société. Force Ouvrière ne peut laisser faire et invoque à ce titre son rôle d'éveil des consciences pour que les travailleurs ne se laissent pas duper par la communication habile et orientée d'un gouvernement méprisant le sort réservé aux « derniers de corvée ».

SE MOBILISER POUR SAUVER LA SOLIDARITE REPUBLICAINE, CIMENT DE LA COHESION SOCIALE !

Ce modèle érigé il y a 70 ans, héritage historique fait de plus d'un siècle de luttes ouvrières et bâti sur des valeurs républicaines vieilles de 300 ans, ne peut être sacrifié demain sur l'autel du libre marché. Face à cette vision de société où chaque travailleur est livré à lui-même, Force Ouvrière et les autres organisations syndicales ont une responsabilité historique à assumer pour défendre nos valeurs républicaines, seuls remparts contre le délitement de la société et l'effritement de la cohésion sociale.

A ceux qui considèrent qu'il ne saurait y avoir d'autre choix de société possible⁷, Force Ouvrière réaffirme qu'il ne peut y avoir de société démocratique sans valeurs fortes ni continuité historique : en aucun cas l'esprit de compétition et l'individualisme ne peuvent remplacer le ciment que constituent nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Au-delà de la préservation de nos acquis sociaux, nous devons agir pour que l'ensemble des travailleurs prennent conscience du moins-disant social des réformes en cours, qui font du « nouveau monde » en réalité un retour à un ancien monde, proche des conditions de travail des tâcherons du XIX^{ème} siècle.

Dans ces batailles qui s'annoncent, seul le collectif fait la force et Force Ouvrière est fière d'avoir en son sein des femmes et des hommes qui lutteront sans relâche pour la victoire de leurs revendications.

Plus que jamais nous devons résister, revendiquer, reconquérir !

Avec toute notre amitié syndicaliste.

Pascal PAVAGEAU
Secrétaire général

⁷ Citation d'Emmanuel Macron, magazine Forbes, mai 2018.